

persan dont il reste quelques ruines ; il y a également quelques rares vestiges de l'époque ptolémaïque. Les conditions de vie y ont certes beaucoup changé depuis l'antiquité.

M. le Président remercie M. DE MOR de sa communication.

COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION  
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE, TENU A LIÈGE  
DU 31 JUILLET AU 5 AOUT 1909,  
PAR M. V. JACQUES.

Le Comité organisateur de ce Congrès, le vingt et unième de la série, a été présidé par MM. Julien Fraipont, vice-président de l'Institut archéologique liégeois, et Godefroid Kurth, président d'honneur de la section d'histoire de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.

Comme d'usage, les membres du Congrès se sont groupés en diverses sections : préhistoire et protohistoire, histoire et archéologie, cette dernière subdivisée en deux sous-sections, archéologie romaine et franque, et archéologie du moyen âge et des temps modernes.

C'est des travaux de la première section, préhistoire et protohistoire, que je puis seulement vous rendre compte ; je ne pourrai que vous signaler les principales questions inscrites au programme des autres sections qui rentrent dans le cadre de nos études : ceux que la chose intéresse trouveront les développements de ces questions dans le compte rendu officiel du Congrès.

L'organisation de la première section avait été confiée à notre collègue M. M. De Puydt, aidé de MM. Vercheval et Ghilain. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans ces conditions, cette organisation a été parfaite.

La direction des séances a été répartie entre MM. de Pierpont, Jacques, Malaise, Rutot et Stainier. Ont siégé au bureau à titre de présidents étrangers, MM. Arm, attaché au Musée d'antiquités de Stockholm, Alex. Montgomery Bell, professeur à Oxford, Cartailhac, de Villenoisy, Montelius et le D<sup>r</sup> Wilke, de Chemnitz.

Les discussions ont été facilitées par l'impression et la distribution, avant le Congrès, d'un assez bon nombre de rapports. Nous ne pouvons que féliciter le Comité organisateur d'avoir adopté

cette règle : cela vaut mieux que d'avoir à discuter une question après une simple audition.

Voici un résumé succinct des questions qui ont été traitées.

M. CARTAILHAC expose l'*Importance en Europe de l'industrie pré-solutréenne dite aurignacienne*. Il fait d'abord l'historique de la question et rappelle la classification de Lartet en 1860, qui datait Aurignac et les stations similaires de l'époque du Grand-Ours, fidèle en cela au principe de sa classification paléontologique, puis celle de de Mortillet basée sur l'industrie. De Mortillet a placé d'abord Aurignac au-dessus de l'Acheuléen et en a fait la phase la plus ancienne des cavernes; puis, en 1868, il lui a donné la troisième place, intercalant le Moustérien entre l'Acheuléen et l'industrie d'Aurignac; ensuite, frappé par le grand développement de l'industrie de l'os, il finit par rattacher, au Congrès de Bruxelles en 1872, Aurignac à l'époque de la Madeleine.

Tout le monde n'admit pas cette façon de voir. Hamy a toujours protesté; Lartet plaçait Aurignac à côté de Cro-Magnon, et Dupont à côté du Trou du Suréau à Montaigle et du Trou Magrite à Pont-à-Lesse, confirmant l'opinion de Lartet. En Angleterre, Rupert Jones, sir John Evans font aussi toutes leurs réserves. En 1887, Spy montre également ce niveau. En 1890, d'Arceiin en constate l'existence à Solutré même, sous les foyers classiques de cette station; d'autres fouilles confirment le fait et enfin les grottes de Grimaldi donnent à l'abbé Breuil la solution éclatante du problème. Depuis, les niveaux d'Aurignac ont été rencontrés un peu partout, parfois avec des caractères tant soit peu différents, mais toujours reconnaissables et par leur position stratigraphique et par l'ensemble de leur industrie.

M. Cartailhac termine son intéressant exposé en décrivant les résultats de la fouille de la Grotte de Laussel par M. le Dr Gaston Lalanne, montrant des niveaux bien caractéristiques depuis l'Acheuléen jusqu'au Solutréen, et en établissant la distinction entre les diverses industries que l'on y a rencontrées.

M. DE PUYDT, à propos des *Considérations générales sur les fonds de cabanes de la Hesbaye*, nous a développé deux points importants touchés dans son mémoire, qui pourraient donner lieu à discussion: la question de l'agriculture à l'époque néolithique dans la Hesbaye et la question des poteries, tant quaternaires que néolithiques, recueillies dans la province de Liège.

Il établit d'abord quelles sont les espèces de céréales qui ont été cultivées, montrant les nombreuses empreintes que les graines ont laissées dans ses poteries et même les graines elles-mêmes. Puis il démontre comment il a pu reproduire les mêmes empreintes dans de la terre à potier. La comparaison des pièces ne peut désormais laisser de place à aucun doute.

M. DE PIERPONT rappelle qu'il a observé, dans les fouilles de la grotte de Han, un niveau néolithique avec nombreux tessons de poteries. M. Sarrau y a relevé les empreintes d'une série de graines; autour de la grotte existent des terrains d'alluvion fertiles, qui auraient parfaitement pu être cultivés à l'époque néolithique. Ces observations sont encore inédites.

M. DE PUYDT établit la nomenclature des découvertes de poteries paléolithiques faites dans ces dernières années : il rappelle, notamment, les découvertes de poteries à Engis et à Spy, faites par lui-même et confirmées plus tard par M. Fraipont, puis par M. Doudou, et à Petit-Modave faites par M. Ivan Braconnier. Puis il discute l'âge des poteries de Spy et établit qu'elles ne sont pas paléolithiques et qu'elles pourraient bien n'être pas même néolithiques, mais protohistoriques. Dans la Campine limbourgeoise, les foyers paléolithiques découverts par M. J. Servais n'ont donné à ce dernier aucune trace de poterie. En somme, en dehors des fonds de cabanes, pour la province de Liège les découvertes de poteries sont très rares.

Pour ce qui concerne les fonds de cabanes, les récoltes sont, au contraire, très riches. M. De Puydt nous donne une description générale de la fabrication, de la forme et de l'ornementation, utilitaire ou non, des poteries fines et des poteries de type grossier que nous connaissons bien par les importants travaux qu'il nous a si souvent communiqués.

En résumé, conclut-il, l'existence des poteries quaternaires n'a été ni infirmée ni confirmée; quant aux poteries néolithiques, depuis 1890, elles sont devenues particulièrement abondantes.

M. DE SAINT-VENANT (Nevers) donne la description d'un vase néolithique découvert par lui.

M. FRAIPONT est également d'avis que les tessons de Spy n'ont pas la haute antiquité que l'on a voulu tout d'abord leur attribuer. Spy offre trop de traces du passage des Néolithiques : ceux-ci ont très souvent établi leurs sépultures dans des grottes en milieu paléolithique : de là le mélange d'objets appartenant à des époques

Il établit d'abord quelles sont les espèces de céréales qui ont été cultivées, montrant les nombreuses empreintes que les graines ont laissées dans ses poteries et même les graines elles-mêmes. Puis il démontre comment il a pu reproduire les mêmes empreintes dans de la terre à potier. La comparaison des pièces ne peut désormais laisser de place à aucun doute.

M. DE PIERPONT rappelle qu'il a observé, dans les fouilles de la grotte de Han, un niveau néolithique avec nombreux tessons de poteries. M. Sarrau y a relevé les empreintes d'une série de graines; autour de la grotte existent des terrains d'alluvion fertiles, qui auraient parfaitement pu être cultivés à l'époque néolithique. Ces observations sont encore inédites.

M. DE PUYDT établit la nomenclature des découvertes de poteries paléolithiques faites dans ces dernières années : il rappelle, notamment, les découvertes de poteries à Engis et à Spy, faites par lui-même et confirmées plus tard par M. Fraipont, puis par M. Doudou, et à Petit-Modave faites par M. Ivan Braconnier. Puis il discute l'âge des poteries de Spy et établit qu'elles ne sont pas paléolithiques et qu'elles pourraient bien n'être pas même néolithiques, mais protohistoriques. Dans la Campine limbourgeoise, les foyers paléolithiques découverts par M. J. Servais n'ont donné à ce dernier aucune trace de poterie. En somme, en dehors des fonds de cabanes, pour la province de Liège les découvertes de poteries sont très rares.

Pour ce qui concerne les fonds de cabanes, les récoltes sont, au contraire, très riches. M. De Puydt nous donne une description générale de la fabrication, de la forme et de l'ornementation, utilitaire ou non, des poteries fines et des poteries de type grossier que nous connaissons bien par les importants travaux qu'il nous a si souvent communiqués.

En résumé, conclut-il, l'existence des poteries quaternaires n'a été ni infirmée ni confirmée; quant aux poteries néolithiques, depuis 1890, elles sont devenues particulièrement abondantes.

M. DE SAINT-VENANT (Nevers) donne la description d'un vase néolithique découvert par lui.

M. FRAIPONT est également d'avis que les tessons de Spy n'ont pas la haute antiquité que l'on a voulu tout d'abord leur attribuer. Spy offre trop de traces du passage des Néolithiques : ceux-ci ont très souvent établi leurs sépultures dans des grottes en milieu paléolithique; de là le mélange d'objets appartenant à des époques

très différentes. Il faut être très prudent quand il s'agit d'établir si un terrain a été remanié ou s'il est vierge. Sur quatre-vingts grottes qu'il a étudiées, les Néolithiques ont laissé des preuves d'occupation dans cinquante, et les poteries néolithiques sont communes dans les dépôts quaternaires remaniés.

Par contre, M. Fraipont maintient que la poterie découverte à Engis, à 1 mètre environ de profondeur dans le sol est bien paléolithique, de même que le vase de Modave trouvé à environ 6 mètres de profondeur.

M. DE PIERPONT confirme également les difficultés qu'il y a parfois d'établir la trace de remaniements. A Han, il a trouvé des objets de fer dans le niveau franchement néolithique, à 2 mètres de profondeur.

MM. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS ont fouillé à Zonhoven, dans la Campine limbourgeoise, un emplacement d'habitations où ils ont trouvé une industrie nettement paléolithique. Ils ont recueilli 4,165 pièces, dont une grande lame appointée, 12 lames retouchées, 14 grattoirs dont un fortement caréné, 5 grattoirs doubles, 5 burins dont un a servi également de grattoir, 46 petits éclats finement retouchés et 61 nucléus, le reste étant constitué par des lames, des fragments de lames et des déchets de taille. Il n'y avait aucune trace d'ossements ni de poterie. Depuis des découvertes semblables ont été faites en différents endroits de la commune de Zonhoven, et le total des silex a atteint 40,000 en deux ans. Les gisements sont à faible profondeur dans le sol, 15 à 40 centimètres. Les roches utilisées sont en partie du silex de la région et en partie du silex noir étranger. Dans son ensemble, l'industrie paraît magdalénienne ; les grattoirs carénés peuvent être une survivance de l'époque aurignacienne ou résultent peut-être plus simplement de la forme du rognon d'où ils ont été façonnés ; enfin, les petits instruments retailés rappellent le Tardenoisien, dont ils n'ont cependant pas toute la finesse de la taille.

L'industrie néolithique rencontrée sur le territoire de Zonhoven et des communes voisines est tout à fait différente de cette industrie paléolithique. En effet, à la surface du sol on trouve des haches polies, des pointes de flèches, des grattoirs, des poinçons, des lames retouchées, en même temps que des petits instruments tardenoisien, manifestement mieux taillés que ceux que l'on recueille dans le sous-sol. La roche qui a servi à fabriquer les instruments est aussi différente de la roche employée par les Paléolithiques : le silex noir notamment fait défaut.

Les principales pièces de Zonhoven sont exposées au Musée Curtius, dont nous aurons à reparler dans un instant.

M. CARTAILHAC estime, d'après l'aspect des pièces paléolithiques, qu'elles pourraient bien être reculées jusqu'à l'Aurignacien.

M. RUTOR fait remarquer que cette industrie a son analogue à Montaigle, dans les grottes fouillées par M. Dupont, et à Remouchamps, dans la grotte fouillée par MM. van den Broeck et Rahir. Cette industrie y est accompagnée du Renne et paraît donc appartenir à la fin du Quaternaire.

M. CARTAILHAC rappelle que Montaigle appartient à l'Aurignacien moyen et supérieur. L'Aurignacien supérieur de Montaigle correspond à Grimaldi, qui est pré-magdalénien.

M. RUTOR répond que le Magdalénien ancien, comme à Goyet, est encore accompagné du Mammouth et comprend de ces petits instruments à taille relativement grossière. Chaleux est déjà un peu plus récent et son industrie annonce celle de Montaigle et celle de Zonhoven.

Enfin, répondant à une question de M. Hamal-Nandrin demandant si l'on a rencontré en Belgique d'autres stations en plein air datant de la même époque que Zonhoven, M. Rutor dit que l'on ne peut citer que la station de Weelde décrite par M. Stroobant.

M. HAAKE, directeur du Musée de Brunswick, a fouillé, dans son pays, des milliers de fonds de cabanes, et le résultat de ses fouilles est de tout point comparable à celui qu'a produit la Hesbaye. La seule différence serait le nombre considérable de fonds de cabanes du Brunswick comparé au nombre relativement restreint de ceux de la Belgique. Sinon il a trouvé une industrie identique : poteries et surtout poteries fines, enduites d'un engobe rouge, silex représenté par des lames et des nucléi et peu de pointes de flèches, absence de haches polies et de pointes à pédoncules, situation topographique semblable dans la zone limoneuse. A propos de la situation topographique, il ajoute que l'examen des cartes pourrait guider les fouilleurs pour la découverte des stations, car celles-ci sont souvent placées près des sources. M. Haake date les fonds de cabanes de la partie la plus ancienne du Néolithique : l'industrie robenhausienne, en effet, n'apparaît pas encore parmi les objets qui y ont été recueillis.

Pour le dire en passant, M. Haake a trouvé une technique qui lui permet de tailler le silex avec le même succès que les Paléolithiques les plus habiles. Les pièces qu'il fabrique sont surpre-

nantes : heureusement, il n'en donne pas à tout le monde ; il réserve ses produits exclusivement aux établissements scientifiques et aux sociétés savantes.

J'ai eu l'occasion de voir M. Haake à l'œuvre : en un instant il m'a retailé un fragment de silex sur les deux faces avec une finesse et une régularité déconcertantes. Son matériel instrumental consiste en un petit marteau de bois à manche flexible, dont il frappe le silex à tailler reposant sur une enclume faite d'un bloc de silex.

M. Rutot, qui a essayé d'imiter le procédé de M. Haake, dit qu'il parvient déjà à d'assez bons résultats. Il est convaincu que cette technique est bien celle des antiques tailleurs de pierre. Le major Le Hon a jadis trouvé dans une palafitte un instrument très analogue au petit marteau de M. Haake : il se composait d'un morceau de bois de Cerf encastré dans une racine noueuse prolongée par un manche flexible.

M. le Dr M. HOERNES, professeur à l'Université de Vienne, a envoyé au Congrès une note sur la *Question néolithique*, qui, par son côté original, mérite d'être reproduite en entier. Elle n'est pas trop longue d'ailleurs. La voici :

« Toutes les opinions émises dans ces dernières années par les meilleurs auteurs sur les antiquités paléolithiques et leur chronologie revêtent une certaine unanimité et montrent une marche ascendante plus ou moins uniforme dans la vie de l'humanité en Europe.

» Bien des questions restent, en vérité, à résoudre ; mais grâce à de multiples travaux de recherches et à d'heureuses découvertes, les grandes lignes sont fixées et marquent un notable progrès scientifique dans l'étude du Paléolithique.

» Il n'en est pas de même du Néolithique.

» De cette période d'environ 6,000 à 10,000 ans, pendant laquelle des peuples de pâtres et d'agriculteurs se sont établis d'une façon de plus en plus stable sur le continent européen, que savons-nous ?

» A part certains caractères généraux partout reconnaissables et des développements locaux observés en divers pays, en sait-on beaucoup plus qu'il y a trente ans ?

» On a fouillé, publié, comparé, émis des opinions sur la transition entre le Paléolithique et le Néolithique, la provenance ou les origines des nouvelles formes de civilisation, sur des sujets spé-

ciaux : domestication des animaux, culture des plantes, polissage de la pierre, céramiques, palafittes, fonds de cabanes, mégalithes, etc. On a commencé par la fin, par les problèmes les plus difficiles à résoudre; c'était peu logique.

» Quant aux grandes questions concernant la migration des peuples du sud au nord ou du nord au sud, l'origine autochtone ou étrangère des formes et pratiques nouvelles, les relations entre le style d'un groupe local et la race du pays, nous ne pourrions rien en savoir avant la création de ce que j'appellerai une *École du Néolithique*, comme il en existe, en réalité, une pour le Paléolithique et même pour l'Eolithique.

» Certes, dans chaque région, les savants qui s'occupent du Néolithique préparent les données qui serviront à nos connaissances futures; mais leur savoir devrait embrasser toute l'Europe et ne devrait pas être localisé en Suisse, en Scandinavie ou dans tel ou tel autre pays.

» Il n'y a actuellement aucun savant qui possède la connaissance de tout le Néolithique de l'Europe. J'en ai eu la preuve, il y a peu d'années, en montrant à un de nos célèbres préhistoriens les vases peints néolithiques de la Bukovina, conservés au Musée de Vienne et tout semblables à ceux de la Galicie orientale et de l'Ukraine. Tout ce groupe important lui était complètement inconnu, les publications antérieures sur la céramique de la Bukovina étant écrites en langue polonaise.

» Il ne suffit pas que les archéologues de chaque pays étudient les antiquités locales, les comparent et publient leurs idées sur l'origine et le développement de la civilisation néolithique locale d'après le matériel forcément incomplet qu'ils possèdent; il faut, aujourd'hui, une *étude approfondie et synthétique de toutes les antiquités néolithiques des contrées d'Europe*. Il est indispensable d'adopter, dans cette voie, un procédé méthodique favorisé par les congrès internationaux et locaux.

» Plus de question générale comme celle posée par le Comité d'organisation du Congrès de Monaco : « Origine de la civilisation néolithique ». Mieux vaudrait proposer la répartition de groupes locaux pour l'étude de l'Europe néolithique, étude suivie d'une bibliographie complète sur ce que nous savons pour comprendre l'étendue de tout ce que nous ignorons encore! Les divisions chronologiques faites dans les divers pays seraient aussi comparées; mais, avant tout, pas d'idées préconçues, pas de conclusions prématurées, mais des données positives, empiriques et

aussi amples que possible. En un mot, pas d'histoire du Néolithique. Le temps de l'écrire n'est pas encore venu. »

C'est là pousser peut-être un peu loin l'amour du paradoxe. Aussi plusieurs orateurs se sont-ils élevés contre la thèse de M. Hoernes.

Sans doute, dit M. Ruror, connaître à fond tout le Néolithique de l'Europe, c'est beaucoup pour un seul, d'autant plus que le spécialiste devrait connaître le russe, le tchèque, le bulgare et quantité d'autres langues slaves. Cependant les Congrès périodiques ont cet heureux avantage de mettre en contact des savants de tous pays et leur permettent d'échanger des idées tout aussi bien que des objets de collections. Dire que rien n'est fait n'est pas exact ; on commence à débrouiller de nombreuses questions et la lumière commence à apparaître.

M. CARTAILHAC proteste également contre l'absolutisme de M. Hoernes. Il y a des savants, comme Déchelette, qui connaissent les langues orientales de l'Europe et qui tiennent le public français au courant de ce qui paraît d'intéressant en Russie et dans les régions danubiennes. D'autres s'occupent d'autres contrées. Il s'ensuit que les publications locales dont l'utilité n'est pas contestable sont répandues de plus en plus dans le monde scientifique.

Mais ce que j'en connais, ajoute M. Cartailhac, me montre le danger qu'il y a à transporter dans les pays voisins, de toutes pièces, les classifications que nous avons adoptées. Point n'est besoin d'insister pour démontrer que l'on arriverait à des résultats absurdes. D'un autre côté, M. Cartailhac dit qu'il a une tendance à croire que le Néolithique doit être réduit dans le temps : le métal apparaît en somme très tôt. Et même quand on ne le trouve pas, on ne peut pas toujours tout au moins nier son influence : c'est ainsi que les haches des dolmens, à tranchant élargi, sont incontestablement des imitations de haches de métal.

M. Ruror, revenant encore sur la question, recommande les voyages aux savants qui veulent vraiment acquérir des notions générales. Il faut voir ; la lecture d'une description suffit d'autant moins qu'un même objet est décrit d'une manière tout à fait différente par diverses personnes et qu'en somme une pièce ne ressemble pas toujours à la description que l'on en lit.

M. DE PUYDT proteste à son tour et ajoute qu'il serait utile de faire suivre les publications en certaines langues d'un résumé dans l'une des grandes langues véhiculaires, français, allemand, anglais

ou italien, d'autant plus que les auteurs de ces publications parlent tous au moins l'une de ces langues.

Il a déjà été question ici de la communication de M. Stainier sur l'*Aire de dispersion des matières premières des instruments néolithiques* et sur les *Conséquences ethnographiques à en tirer*. M. Cumont, dans la séance de juillet, a déjà fait valoir de sérieux arguments contre la thèse de M. Stainier. L'honorable professeur de Gand se demande s'il n'est pas possible de faire jaillir de nouvelles lumières sur les populations néolithiques, — peu connues d'ailleurs au point de vue ethnologique (M. Stainier dit ethnographique, ce qui est discutable), — en interprétant les caractères et les particularités de leur industrie. M. Stainier, sans doute, ne veut pas donner ses idées à cet égard comme l'expression de la vérité scientifique; il fait lui-même toutes réserves à cet égard. Je crois qu'il a raison, car établir la provenance de certains silex, par exemple, est chose souvent difficile, sinon impossible, ainsi que je le lui ait fait remarquer, m'appuyant en cela sur l'autorité de feu le professeur Renard.

M. Stainier croit que chaque atelier a été exploité par une tribu distincte, et si l'on trouve dans une station des matières de provenances différentes, c'est qu'il y a eu en ce point une succession de peuplades différentes, chaque tribu gardant jalousement ses ateliers d'exploitation de matières premières et les produits qu'elle en tirait. De là, état de guerre continuel entre elles, et non pas paisible commerce et colportage.

M. Stainier, malgré les réserves qu'il exprime, croit déjà être arrivé à établir certains faits, tels que la limite entre des stations d'un type brabançon et des stations fournissant une industrie d'un type namurois. M. Cumont nous a dit, avec arguments sérieux à l'appui, que rien n'est moins démontré.

Malgré toutes ces objections, M. Stainier a défendu les conclusions de son mémoire.

M. Ruror cependant a confirmé que l'examen microscopique du silex ne donne guère de renseignements sur son origine, et l'examen à la vue peut induire en erreur, surtout quand il est patiné : la patine donne en effet, suivant les conditions où elle s'est produite, des différences d'aspect, de coloration, de poli très spéciales à du silex de même provenance. Le Spiennes à cet égard est très variable. Le silex d'Obourg est sans doute plus facile à reconnaître, à moins qu'il ne s'agisse d'Obourg quaternaire; mais il

y a aussi du silex noir à Heure-le-Romain et dans le Hainaut, dans le Turonien d'Audregnies et de Roisin. Dans l'examen des pièces d'une station, on peut sans doute identifier la provenance d'un certain nombre; mais il y a à peu près partout un mélange inouï et il y a des silex dont la provenance est inconnue. La provenance des silex quaternaires a été de même extrêmement variable à partir d'une certaine époque. Si les Aurignaciens employaient encore de préférence le silex qu'ils trouvaient dans leur voisinage, à partir de l'Aurignacien supérieur, à Chaleux par exemple, les provenances sont très variables : chez nous, beaucoup sont d'origine française. Quant à déterminer exactement cette provenance, d'après M. Grossouvre, cela est impossible.

MM. FRAIPONT et LOHEST rappellent qu'il y a vingt-cinq ans qu'ils soutiennent la thèse de l'origine locale des silex de Spy. Il n'y a dans cette station qu'une seule exception.

On sait que M. Ruror a donné le nom de Flénusien à une industrie éolithique réapparaissant au commencement de l'époque néolithique, notamment au Flénu, où Neyrinck l'a recueillie dès 1860, sans toutefois lui reconnaître aucune signification, et à Spiennes, vers Saint-Symphorien, aux abords du Camp-à-Cayaux. Depuis, M. Rutot a reconnu la même industrie, d'abord à Hastière et dans la vallée de la Dyle, puis dans une bonne partie de la Hesbaye, depuis l'ouest de Liège jusque la vallée de la Meuse et celle de la Petite-Geete, où M. Rousseau de Schoenowski l'a retrouvée à Grâce-Berleur, à Hollogne-aux-Pierres, aux environs d'Avennes, à Thisme, à Embresin, à Jauche et à Folx-les-Caves, donc partout où des affleurements de craie à silex sont facilement abordables. Grâce-Berleur et Avennes surtout ont donné une industrie flénusienne absolument pure. Tandis que le Flénusien du Hainaut dérive presque entièrement de l'utilisation de volumineux éclats de débitage intentionnel, le Flénusien de la Hesbaye dérive essentiellement d'éclats naturels, provenant de la fissuration des rognons de silex par les agents atmosphériques. Les outils du Hainaut présentent souvent un bulbe de percussion, ceux de la Hesbaye ne le montrent jamais; ils semblent plus frustes, plus primitifs, le silex de la craie de Nouvelles qui les a fournis prenant, par l'éclatement naturel, des formes très irrégulières. L'aspect en est même plus primitif que celui des silex fagniens de Boncelles, où un tiers des instruments présentent un bulbe de percussion et où les autres fragments semblent avoir fait l'objet d'un choix judicieux. Aussi

est-il facile de distinguer les Flénusiens de la Hesbaye des Campignyens et des Spienniens qui abondent à la surface du sol.

Les silex utilisés par les Flénusiens auraient, pour M. Rutot, la même origine que ceux qui ont servi aux Fagniens de Bonnelles. Ils sont pris, en effet, au même tapis de silex résultant de la dissolution du sol crayeux, à une époque où la mer aquitaniennne ne l'avait pas encore recouvert; ils sont restés enfouis sous les sédiments jusqu'au creusement des vallées à la fin du Tertiaire, recouverts à nouveau sous le limon hesbayen et le limon éolien du Brabantien, jusqu'à ce que le ravinement flandrien les eût mis de nouveau à découvert tout au commencement du Néolithique. Les Flénusiens se sont contentés, à Grâce-Berleur, de ces silex qui existaient seuls et qui ne pouvaient leur donner qu'une industrie d'aspect rudimentaire, tandis qu'à Avennes et dans les autres stations où leur industrie se rencontre également les Campignyens et les Spienniens ont pu exploiter exclusivement des affleurements de silex leur permettant le débitage et la taille intentionnelle. Le silex des Flénusiens était noir et s'était patiné en blanc avant d'avoir été recouvert par la mer aquitaniennne. Il s'ensuit que les retouches qu'ils présentent, beaucoup plus récentes puisqu'elles datent du commencement de l'époque néolithique, sont facilement reconnaissables, puisqu'elles ont entamé la patine qui ne s'est pas reconstituée.

Des stations flénusiennes auraient été reconnues en Angleterre sur le Kent-Plateau, dans l'île de Rugen, dans les environs de Cologne et en Bohême. De nouvelles recherches feront, sans doute, dit M. Rutot, mieux connaître l'extension de cette industrie éolithique.

Il y aurait à se demander la raison de cette réapparition d'une industrie éolithique à l'époque néolithique. On connaît la thèse de M. Rutot : il serait probable que des populations éolithiques quaternaires, fuyant la domination des Chelléens et peut-être même des Mesviniens, se sont réfugiées en un point peu accessible de l'Europe, y ont pu subsister isolées jusqu'à ce que la décadence de leurs oppresseurs, la forte réduction de leur nombre et leur grande dissémination leur aient permis de pulluler, de relever la tête et de lancer pacifiquement des essaims assez nombreux dans bon nombre de directions.

Le mot s'impose et je n'ai pas pu m'empêcher de le prononcer, malgré la grande estime que j'ai toujours témoignée vis-à-vis de la

science de l'honorable M. Rutot : cela me paraît être du roman. Pourquoi d'ailleurs, ai-je demandé à M. Rutot, les Fagniens ont-ils occupé les Fagnes et non Grâce-Berleur, où le climat, dès cette époque, devait être beaucoup moins rude qu'aux sommets des régions qui constituent aujourd'hui l'Ardenne ? Ce pourraient donc être aussi bien les Fagniens qui ont laissé les traces de leur séjour à Grâce-Berleur. A quoi M. Rutot me répond que les retouches de Grâce-Berleur sont plus récentes, tranchant sur la patine blanche du silex et que l'industrie n'est pas absolument identique à celle de Boncelles.

M. Cartailhac a pris également la parole à propos du Flénusien ; mais comme ce qu'il en a dit se rapporte surtout à la discussion sur l'industrie de Boncelles, je relaterai ses paroles à propos du compte rendu de l'exposé de M. Rutot sur cette question.

Boncelles a été l'objet des discussions les plus importantes de la section préhistorique du Congrès de Liège. Et cela se comprend : pour reculer l'existence de l'Homme ou d'un précurseur de l'Homme assez intelligent pour utiliser des éclats de silex jusqu'à l'Oligocène, il faut des arguments sérieux et pouvoir répondre à des objections qui, dans l'état actuel de la science, ne sont pas sans importance.

Je rappellerai d'abord la situation topographique des carrières où les Éolithes ont été recueillis et la coupe des terrains dans ces carrières.

A Tilff, l'Ourthe coule à la cote 75, au bas d'une terrasse dont les bords se relèvent en moyenne à la cote 85. Si l'on s'éloigne de la rivière, — vers l'ouest si l'on veut se diriger vers Boncelles, — on constate que le terrain se redresse rapidement jusqu'à la cote 105, où l'on se trouve sur une autre terrasse, la terrasse moyenne dont la pente nous conduit doucement à 140 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ici, nouveau relèvement brusque jusqu'à la cote de 175 ; puis commence la haute terrasse qui monte jusqu'à 205 mètres. Au-dessus d'une pente plus raide, à partir de 230, s'étend, jusqu'à une altitude qui dépasse 600 mètres, — 680 à la Baraque-Michel, le point le plus élevé de la Belgique, — ce l'on appelle le Haut-Plateau. Les carrières de Boncelles sont situées vers la cote 272, c'est-à-dire vers le bord du Haut-Plateau.

Voici maintenant la coupe de l'une des carrières que nous avons visitées.

Au-dessous d'un peu de terre végétale, nous observons, sur

1 mètre environ d'épaisseur, une argile plastique surmontant une couche de cailloux blancs, oolithiques : l'argile altérée et sa base de cailloux appartiennent au Poederlien, donc au Pliocène moyen. Plus bas, sur une hauteur de 15 mètres, se superposent des sables, argileux vers le haut (sur 4 mètres), puis plus purs en couches qui offrent quelques caractères spéciaux : ces sables sont aquitaniens, c'est-à-dire qu'ils appartiennent à l'Oligocène. Il importe de dire que l'attribution de ces couches est admise sans contestation par tous les géologues.

C'est au-dessous de ces sables que l'on voit un épais cailloutis de silex, au milieu desquels M. Rutot a reconnu des Éolithes. Plus bas, c'est la roche primaire.

Les Éolithes présentent les caractères que vous leur avez vus ; il n'y a rien de très spécial à ceux des carrières de Boncelles.

Ce qui importe le plus, c'est l'opinion des orateurs qui ont pris la parole après le savant conservateur du Musée.

Voici tout d'abord M. BELL, professeur à Oxford. Il y a vingt-deux ans, après avoir visité la collection des silex recueillis sur le Haut-Plateau du Kent par Benjamin Fergusson, il eut à se prononcer sur l'utilisation par l'Homme de ces pièces ou à déclarer s'il s'agissait de fragments naturels de roches ; en d'autres termes, il devait déclarer s'il admettait l'Homme tertiaire ou non. Il s'est prononcé pour l'affirmative. On admettait sans plus de contestation l'Homme quaternaire. Cet Homme quaternaire devait avoir eu un précurseur. Ce précurseur se servait, comme arme ou outil, du morceau de bois ou de la pierre rencontrés accidentellement. Or, la pierre utilisée par les Bushmen ne peut encore être distinguée aujourd'hui du caillou naturel qu'il foule aux pieds que quand on la prend de la main même du sauvage.

Telle a été sa conclusion il y a vingt-deux ans. Telle est encore actuellement son opinion. Ce fut aussi celle de Rupert Jones et de Prestwich, tandis que John Evans souriait sans vouloir se prononcer sur les pièces de Fergusson. Beaucoup, adversaires sans savoir pourquoi, ne se donnaient pas la peine d'étudier la question.

M. Bell ajoute qu'il a réuni depuis dix ans, à Oxford, une belle série d'Éolithes et de pièces quaternaires recueillies dans les carrières de la Tamise. Sans doute, les gisements de l'Angleterre ne valent pas les gisements classiques de la France et de la Belgique ; mais il possède toutefois des spécimens non douteux de toutes les grandes époques éolithiques, paléolithiques et néolithiques. La coupe de la carrière Hélin a été une véritable révéla-

tion : là, tous les instruments sont nettement séparés, tandis qu'en Angleterre il y a souvent mélange des couches.

Enfin, quant à Boncelles, l'utilisation de la plupart des pièces recueillies ne saurait être douteuse pour lui. Il croit donc à l'existence d'un précurseur de l'Homme à l'époque éocène.

M. FRAIPONT, professeur de paléontologie à l'Université de Liège, après avoir protesté de la grande admiration qu'il a pour les travaux de M. Rutot et pour sa parfaite bonne foi scientifique, déclare que la couche à silex de Boncelles est bien, à ses yeux, oligocène et non remaniée. Cela étant, il se permet de faire les objections suivantes :

1° Comment se fait-il que, parmi les silex choisis comme ayant été utilisés, les retouches sur quelques-uns sont d'âge différent, tandis que sur d'autres toutes semblent récentes? Le silex de Boncelles s'effrite facilement et donne des éclats absolument semblables à ceux de ces dernières pièces;

2° Dans toutes les ballastières de la Meuse on trouve des petits silex qui, agrandis, seraient de véritables éolithes. Il faut donc admettre que ces petits silex miniatures n'ont rien à faire avec l'Homme;

3° Objection ayant sans doute une valeur au point de vue paléontologique en général, mais sans valeur devant un fait précis : on n'a jamais trouvé aucune faune dans les gisements éolithiques!

Or, les Singes les plus anciens connus sont du Myocène. M. Rutot a émis l'idée d'un Lémuroïde perfectionné. Mais ce n'est là qu'une simple hypothèse; les Lémuriens fossiles de l'Éocène sont connus : ils sont tous de petite taille, au maximum grands comme des chats. Il n'y aurait qu'une seule exception : Ameghino a recueilli des Prosimiens plus grands; mais d'autres savants doutent qu'il s'agisse de Lémuriens.

Enfin, M. Fraipont ajoute qu'il lui paraît difficile d'admettre qu'à l'Éocène il ait pu y avoir, au milieu de la faune que nous connaissons, un être, Lémurien ou Prélémurien, dont le développement cérébral aurait permis de faire des Éolithes.

M. Rutot répond qu'il importe surtout de rechercher s'il y a réellement des Éolithes ou s'il n'y en a pas. Si la réponse est affirmative, il faudra bien que les paléontologistes s'inclinent devant le fait : il est d'accord, à cet égard, avec M. Fraipont. Pour lui, il a mis quinze ans à se faire une conviction, et il en faudra peut-être autant à celui qui, sans parti pris, voudra aborder l'étude de la question.

L'objection relative aux patines différentes constitue un problème compliqué, dont la solution ne peut être obtenue que par l'observation, la comparaison et l'expérimentation.

On rencontre des patines différentes à tous les âges : des éclats patinés déjà ont de nouveau été utilisés plus tard : par exemple, des éclats aurignaciens ont été utilisés par les Néolithiques; c'est là une cause fréquente de la différence de patine. D'autres fois, les silex ont été esquillés par les instruments qui ont servi à les dégager de leur gisement ou encore par suite des pressions qui se sont produites à la suite de tassements dans le cailloutis. Comme on le voit, la question est complexe.

En ce qui concerne les tout petits instruments, il faut s'en défier : ils se forment naturellement.

Le Dr Hahne a signalé à M. Rutot des micro-instruments éolithiques recueillis en abondance sur les côtes de l'île de Rugen : des éclats avec bulbe de percussion sont ballottés par les vagues et s'esquillent de la sorte. Seulement, ils sont éphémères et finissent par disparaître en quelque sorte pulvérisés et transformés en sable. D'autre part, M. Rutot dit avoir cherché dans les gisements où il ne peut se produire d'action naturelle s'il n'y existait pas de très petits instruments et les y avoir trouvés parfaitement utilisés par l'Homme.

Quant à l'absence de faune, il est le premier à la regretter. Toutefois le cas ne serait pas désespéré : la faune oligocène est très bien conservée malgré les très mauvaises conditions où on la rencontre; mais Mauer se trouvait dans des conditions tout aussi invraisemblablement mauvaises.

Enfin, quant au côté paléontologique de la question, M. Rutot ajoute qu'il ne s'est pas fié seulement à ses lumières personnelles pour la résoudre : il a consulté M. Dollo et d'autres savants compétents qui sont d'accord pour admettre que la souche de l'humanité a pu se détacher du tronc des Lémuriens longtemps avant les Singes. Or, un bon million d'années peut déjà avoir une certaine importance dans l'évolution du cerveau. L'Homme de Boncelles marchait peut-être encore à quatre pattes, mais il se servait déjà, pour certaines besognes, de ses deux pattes de devant : il est bien possible même que ce soit là l'origine de la station debout.

M. FRAIPONT se croit obligé de maintenir toutes réserves au sujet des explications dans lesquelles M. Rutot est entré à propos de sa première objection. De même, il maintient que, dans l'état de nos connaissances sur la faune éocène, il est peu admissible que les

Lémuriens anciens aient été capables de se servir utilement d'un caillou, pas plus que les Lémuriens ou les Anthroïdes actuels.

M. RUTOT. — Les ossements de ce précurseur de l'Homme sont peut-être déjà trouvés à ce moment : les phosphorites du Quercy, dispersés dans de nombreuses collections et encore fort peu étudiés, renferment beaucoup d'ossements qui semblent se rapprocher des ossements humains.

M. DE PUYDT intervient également dans la discussion. Les Éolithes des Fagnes et de Bonnelles, dit-il, devaient nous intéresser tout particulièrement en raison de la situation géographique de leur gisement. Aussi les avons-nous étudiés sans parti pris. Nous admettons parfaitement avec M. Rutot qu'il doit exister une industrie plus primitive que celle des silex taillés : à cet égard, la thèse de l'honorable conservateur du Musée est logique et irréfutable. Mais devons-nous reconnaître cette industrie dans les silex des Fagnes de M. de Munck ? Nous ne le croyons pas. Le plus puissant argument contre les Éolithes des Fagnes est une visite sur place. Il suffit d'examiner les conditions de gisement pour avoir l'impression qu'il s'agit de fragments produits par des agents naturels. Mais nous reconnaissons très volontiers que certaines pièces de Bonnelles, si elles avaient été trouvées en milieu paléolithique, pourraient représenter cette industrie primitive.

M. MAX LOHEST fait remarquer qu'en fait on se trouve incontestablement en présence de gisements d'instruments qui *paraissent* avoir été utilisés par un être intelligent, mais que nous ignorons dans quelle mesure des agents naturels peuvent être intervenus pour les produire. M. Rutot, à cet égard, a déjà cité lui-même le cas de l'île de Rugen. D'autres conditions peuvent avoir existé que nous ignorons. M. Lohest a vu dans une couche de galets tous les cailloux dressés verticalement ; il n'a jamais pu s'expliquer pourquoi ; s'agit-il là de l'action de la gelée et du dégel ? Il l'ignore, et il en est de même d'autres phénomènes dont les causes lui échappent, tels la production des soi-disant Éolithes.

M. RUTOT rappelle qu'il y a quinze ans qu'il poursuit l'étude des agents naturels, gelées et intempéries, choc des vagues, pressions, etc. L'année dernière encore, il a recherché ce que peut produire les cailloux entre-choqués dans les torrents qui descendent du massif du mont Blanc. Il n'a jamais rien vu qui ressemble à un Éolithe. Quant aux observations faites par Gilain et de Munck dans les Fagnes, il les tient pour probantes : les Éolithes du plateau sont roulés et, un kilomètre plus bas, ils sont devenus de simples cailloux roulés que rien ne distingue des autres.

Lorsqu'il combattait les Éolithes, ajoute-t-il, c'est surtout dans la pression des fragments du silex les uns contre les autres qu'il cherchait argument. Il crut avoir trouvé des conditions favorables à cette pression dans les poches d'altération qui se présentent dans les exploitations de phosphates du Hainaut : les cailloux devaient s'y être esquillés. Eh bien, il n'y a non plus jamais trouvé d'Éolithes, parce que les silex sont empâtés dans l'argile et sont à peu près complètement soustraits aux actions de pression.

Voici maintenant une objection d'ordre géologique : M. STAINIER fait remarquer que les Éolithes de Boncelles se trouvent dans toute la hauteur de la couche de conglomérat. Ce serait donc pendant toute la période de formation de ces conglomérats qu'ils auraient été produits. Or, cette formation est de nature chimique et elle a duré longtemps, très longtemps. Il y a donc là une difficulté à admettre l'œuvre d'un être intelligent dans la production de ces Éolithes.

M. RUTOR répond qu'il a déjà fait justice de cet argument dans un de ses écrits : on est d'accord pour admettre que la formation du conglomérat a duré pendant tout l'Éocène; mais il a été remanié à plusieurs reprises par les eaux, puis laissé à sec; il y a une sorte de stratification dans ce conglomérat, et les précurseurs de l'Homme ont circulé sur des sols placés à différentes hauteurs.

Je rapporte, enfin, ici le discours de M. CARTAILHAC. Notre savant collègue rappelle l'histoire des silex de Thenay et la discussion à laquelle ils ont donné lieu au Congrès de Bruxelles en 1872. A ce moment, dit-il, j'étais, avec G. de Mortillet, partisan de leur utilisation par l'Homme tertiaire. Mais mon opinion a faibli en 1878, au Congrès de Lisbonne, où il fut démontré que le plus beau silex d'Otta n'était pas d'Otta. Il portait le bulbe de percussion qui était alors l'*ultima ratio*.

En 1884, vint Puy-Courny, exploité par beaucoup de préhistoriens, puis étudié par M. Boule qui en détermina la position géologique. Je restais cependant toujours partisan de l'Homme tertiaire, jusqu'au moment où j'eus l'occasion de visiter et d'étudier par moi-même le gisement de Thenay. J'acquis alors l'impression qu'il était impossible de s'y faire une conviction sincère et, à partir de ce moment, j'ai cru devoir abandonner G. de Mortillet, qui y trouvait ses principaux arguments.

Depuis je n'ai pas rencontré de nouveaux arguments pour ou contre les Éolithes, qui m'aient entièrement convaincu, et je demande à rester dans le rôle de simple auditeur, car j'avoue ne pas encore pouvoir me prononcer d'une manière définitive. Je suis

méfiant. Il faut rester prudent ; mais, par déférence pour mon savant ami M. Rutot, je tiens à réserver toute ma pensée. Laissons le temps faire son œuvre, et demain nos successeurs seront sans doute mieux convaincus.

M. RUTOT avait répondu à M. Cartailhac qu'en effet Thenay était devenu un gisement douteux. Les silex de l'abbé Bourgeois étaient sans doute de bonnes pièces, et on comprend que beaucoup de savants, et non des moindres, aient été convaincus de leur utilisation par l'Homme. Mais des fouilles faites à plusieurs reprises à Thenay par l'Association française pour l'avancement des sciences, puis, plus tard, par Capitan et par Verworn, n'ont plus jamais fourni une seule pièce semblable à celles de l'abbé Bourgeois. De plus, il a été établi que, dans le voisinage immédiat de l'endroit de ces trouvailles, il y a du Quaternaire.

Quant à Otta, ce n'est pas du Tertiaire, et Verworn en a établi nettement l'âge ; mais il est possible que la fameuse pièce ramassée par Bellucci soit tertiaire.

Telle fut cette discussion que je me suis efforcé de rapporter aussi fidèlement que possible, car elle reflète les doutes et les enthousiasmes qui se partagent encore à l'heure présente, il faut le dire, le monde savant.

Un mot maintenant d'une question qui a été agitée à la réunion des délégués des Sociétés fédérées.

Depuis de longues années, le Congrès s'est occupé, à chacune de ses sessions, de la protection des fouilles et de la conservation des monuments et des objets d'archéologie. Notre collègue M. Emile de Munck a eu, je pense, l'occasion d'en parler ici. Or, le Congrès s'est trouvé à Liège en présence d'un projet dû à M. de Behault de Dornon, partisan des mesures les plus radicales, qui ne tendait à rien moins qu'à exproprier, au profit de l'État, tout terrain où des fouilles pouvaient être faites et à confisquer, toujours au profit de l'État, tout objet trouvé dans des fouilles.

Vous ne vous étonnerez pas d'apprendre que ce projet a été vivement combattu et que les arguments que l'on y a opposés l'ont emporté. La question n'a d'ailleurs pas reçu de solution définitive et elle doit revenir devant une assemblée des délégués qui sera convoquée spécialement à cet effet.

D'autres communications ont encore été faites et discutées au Congrès ; malheureusement je n'ai pu assister à la séance où elles sont venues à l'ordre du jour. En voici les titres :

*Études des instruments caractéristiques de la période tardenoisienne*, par M. le Dr Raeymaekers.

*Résultat de nouvelles fouilles dans la caverne de Fond-de-Forêt*, par M. Rutot.

*Depuis le dernier Congrès a-t-on signalé des découvertes de poignards quaternaires analogues à ceux qui furent trouvés en Belgique dans les environs de Binche?* par M. De Puydt.

*Les nécropoles à incinération de la Campine*, par M. L. Stroobant.

*Matériaux pour la connaissance de l'âge de la pierre dans le Sahara algérien*, par M. Stainier.

*Fouilles et découvertes préhistoriques dans une grotte à Ramioul*, par M. A. van den Bosch.

*Nouvelles découvertes dans le lac Bologoié*, par le prince Poutjatin.

*Anciennes mines d'or au pied des Hautes-Fagnes*, par M. Bastin.

*Gravures sur rochers (cupules, fuseaux et pieds) découvertes à l'île d'Yeu (Vendée)*, par le Dr Marcel Baudouin.

Enfin je vous citerai, parmi les communications qui pourraient nous intéresser, qui ont été imprimées avant le Congrès, mais qui ont été présentées dans d'autres sections :

*A quelle époque remontent la création et l'occupation des camps dits romains du nord de la Gaule?* par M. Hublard.

*De l'utilité de créer un musée de la vie wallonne*, par A. Dou-trepoint.

*Quelques caractères propres à la religion de la Gaule romaine*, par M. C. Jullian, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

*Hache romaine du type du dernier âge du bronze*, par M. Blanchet.

*Noms de lieux de la Hesbaye d'origine mérovingienne ou carolin-gienne*, par M. de Marneffe.

*Un rite funéraire constant et bien déterminé paraît être propre aux grandes sépultures belges-romaines trouvées dans le Condroz*, par M. F. Hénaux.

*Les habitants des Ardennes à l'époque romaine*, par le Dr Fr. Cramer.

Je ne puis terminer ce rapport sans vous parler du merveilleux Musée Curtius qui a été inauguré pendant le Congrès.

Tout le monde connaît à Liège la maison de Curtius, qui a longtemps abrité le Mont-de-piété. La vieille demeure bourgeoise, bâtie dans le style mosan du début du XVII<sup>e</sup> siècle, a été complètement restaurée par l'édilité liégeoise et abrite aujourd'hui le Musée archéologique, formé des collections de l'Institut archéolo-

gique et de quelques objets appartenant à la Ville ou aux hospices. Ce musée peut rivaliser avec les plus riches musées provinciaux, et ses visiteurs ont été agréablement surpris de la richesse des collections qu'il renferme.

Je ne saurais ici vous décrire, même sommairement, tous les objets qui ont été réunis au Musée Curtius; j'aime mieux vous affirmer que vous ne regretterez pas d'y avoir été. Au rez-de-chaussée, vous trouverez les salles consacrées aux antiquités belgo-romaines et franques; au premier étage, une grande salle de réception garnie de superbes meubles de la Renaissance et de plusieurs toiles intéressantes, et plusieurs petites salles renfermant quantités d'objets mobiliers et d'objets de curiosité; et, enfin, la grande salle du second étage réunit les antiquités préhistoriques et protohistoriques trouvées presque toutes dans la province de Liège, et notamment les produits des fouilles poursuivies depuis vingt ans dans les villages néolithiques de la Hesbaye par MM. M. De Puydt et Davin-Rigot, père et fils, les objets provenant d'un fond de cabane qui s'est rencontré au centre même de Liège, place Saint-Lambert, les objets les plus remarquables trouvés dans la grotte de Spy par MM. De Puydt et Lohest et les résultats des fouilles de Zonhoven de MM. Hamal-Nandrin et Servais, dont j'ai parlé ci-dessus.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. Jacques de son rapport et propose qu'une excursion soit organisée par la Société pour visiter le Musée Curtius à Liège.

La proposition est adoptée et renvoyée, pour exécution, au Bureau.

La séance est levée à 11 heures.

---